

	VACANCE DE POSTE	
	Un maître de conférences Section CNU 70 Sciences de l'éducation et de la formation	
	<u>Date de prise de fonction</u> A partir du 15/01/2027	<u>Mode de recrutement</u> Par voie de délégation à temps plein <i>(réservé aux MCF titulaires)</i>

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

Ancrée dans son environnement et sa région, l'UNC a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. A ce titre, elle préside le CRESICA, consortium regroupant 9 organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie, et co-porte avec l'University of South Pacific (Fidji) le PIURN, réseau des universités du Pacifique insulaire. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, coordonnée au niveau local et régional, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Économie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences, Techniques et Santé), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 1 CFA, 1 service de la formation continue, 3 unités de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques (Nouvelle en province Sud et Baco en province Nord), un campus connecté à Wallis-et-Futuna, des infrastructures modernes (*learning centre*, installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes (plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, entrepreneuriat étudiant, etc.), des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique et un environnement et une qualité de travail uniques.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue. Elle est ainsi lauréate de plusieurs appels à projets (AAP) structurants pour l'établissement :

- AAP Nouveaux cursus à l'université, avec son projet TREC qui accompagne la réussite en licence avec la mise en place de parcours en 5 ou 7 semestres ;
- AAP Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures, avec son projet CROSS qui porte des dispositifs innovants d'orientation du secondaire vers le supérieur ;
- AAP Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec son projet StART UNC pour le développement de la formation professionnelle ;

- AAP ExcellencES, avec son projet DiversitES qui vise à transformer l'établissement en s'appuyant sur une signature, celle des diversités biologiques, culturelles et linguistiques ;

- AMI Compétences et Métiers d'Avenir, avec son projet AVENIR NC pour le développement de formations en lien avec la décarbonation de l'industrie.

L'UNC porte également des actions dans le cadre de projets pilotés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- TRIAD, projet lauréat de l'AAP Plan Innovation Outre-Mer, qui vise à développer des systèmes alimentaires durables en Nouvelle-Calédonie ;

- Campus N, projet lauréat de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir, pour le développement des formations en lien avec la transition numérique.

L'UNC est enfin labellisée « SAPS » (Science Avec et Pour la Société) depuis 2024 grâce à son projet Nebelo, porté en collaboration avec plusieurs acteurs calédoniens, qui vise à rapprocher la science de la société par le biais d'un dialogue renforcé entre sciences exactes et sciences humaines et sociales et par des actions de médiations scientifiques à destination de tous les publics.

Profil recherché :

Un emploi de maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation est à pourvoir à l'INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie.

Activités d'enseignements :

La personne recrutée interviendra dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants, et plus largement dans toutes les actions de formation pilotées par l'INSPÉ.

Elle assurera des enseignements dans les différentes mentions du Master mention Enseignement et Éducation (M2E) et dans le master MEEF mention premier degré. Elle interviendra également dans la licence Professorat des écoles et le master MEEF mention pratiques et ingénierie de la formation. Elle participera à des actions de formation continue à destination d'enseignants et d'enseignantes.

De solides compétences pédagogiques sont attendues pour assurer des cours de niveau licence et surtout de niveau master. Les thématiques de cours qui seront en priorité inscrites dans le service couvriront notamment les domaines suivants : psychologie, théories des apprentissages, coopération et collaboration, grands enjeux éducatifs et éducations à, posture et éthique professionnelles, analyse des pratiques professionnelles, co-éducation. Des compétences relatives à l'enseignement dans les contextes plurilingues et pluriculturels seront appréciées.

La personne recrutée sera amenée à encadrer des mémoires de recherche entrepris dans le cadre des masters M2E et MEEF, des mémoires professionnels dans d'autres types de formations portées par l'INSPÉ et des dossiers transversaux et réflexifs réalisés par des fonctionnaires stagiaires lauréats des concours du second degré.

Elle pourra également assurer des cours dans les UE de préprofessionnalisation (préparation aux métiers de l'enseignement et aux concours) de licence et dans la formation des doctorants à l'enseignement dans le supérieur.

Elle participera à l'actualisation des fonds documentaires de la bibliothèque de l'INSPÉ dans le domaine des sciences de l'éducation et de la formation.

Une très bonne connaissance des concours de l'enseignement, mais également de grandes capacités de polyvalence, d'adaptation, d'ouverture et d'innovation sont nécessaires pour occuper ce poste.

Activités de recherche :

La personne recrutée sera rattachée à l'Institut Sociétés, Langues, Éducation (ISLE) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Elle inscrira notamment ses travaux dans le cadre de l'axe thématique 2 de l'équipe de recherche (« Réussite éducative, santé et pluralités sociales, linguistiques, culturelles »). Ses travaux pourront couvrir l'ensemble des parcours de formation des jeunes, de la maternelle au supérieur. Ils porteront notamment sur le développement professionnel des enseignants et la réduction des inégalités scolaires et de réussite en Nouvelle-Calédonie, voire plus largement en Océanie. Ils privilégieront des travaux de nature participative associant différents acteurs dans une approche valorisant le développement d'une démarche avec et pour la société. En outre, la personne recrutée contribuera à alimenter les réflexions plus transversales de l'équipe de recherche, en particulier sur les thématiques suivantes : diversités et inégalités, résilience et vulnérabilités, politiques publiques et stratégies d'adaptation, transitions numériques des ressources et productions. Ainsi, les travaux menés viseront à améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs et à favoriser l'épanouissement et l'émancipation des apprenants en contexte scolaire et/ou universitaire.

Il est attendu que les thématiques de recherche de la personne recrutée, attestées par des publications de qualité, permettent de renforcer la dynamique scientifique de l'équipe de recherche. De plus, la personne recrutée devra prendre en charge des responsabilités scientifiques (animation scientifique, portage de projets de recherche, organisation de manifestations scientifiques, contribution à la mise en réseau à l'international, collaboration avec les acteurs locaux, veille scientifique, participation au rayonnement local, national et international de l'équipe de recherche et de l'UNC). Elle devra aussi collaborer avec d'autres équipes de recherche et des organismes travaillant dans le Pacific Island Universities Regional Network (réseau PIURN) et/ou dans le Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA), et s'insérer dans des programmes de recherche plus vastes.

Être titulaire de l'HDR serait un atout supplémentaire pour le candidat.

Responsabilités collectives :

La personne recrutée pourra être sollicitée pour remplir des responsabilités pédagogiques et administratives au sein de l'INSPÉ (recrutement de chargés d'enseignements vacataires, préparation des plannings et des services, réunions diverses, etc...).

Contacts utiles :

Monsieur Stéphane MINVIELLE, directeur de l'INSPÉ : stephane.minvielle@unc.nc

Monsieur Louis LAGARDE, directeur de l'unité de recherche ISLE : louis.lagarde@unc.nc

Madame Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : recrutement-enseignants@unc.nc

Madame Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement-enseignants@unc.nc

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de promotion et d'affectation et copie de la pièce d'identité) sont à envoyer **en format pdf** par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : recrutement-enseignants@unc.nc

Les dossiers de candidature doivent être constitués :

au plus tard le 11/10/2026

Conditions pour bénéficier d'une délégation dans une université du Pacifique (cf. fiche Galaxie)

(Décret n° 84-431 du 6 juin 1984)

- **Être maître de conférences ou professeur des universités titulaire**, en poste au sein d'une université au moment du recrutement par voie de délégation



Il convient cependant de souligner que le recrutement d'un professeur des universités sur un poste de maître de conférences n'est pas possible, et inversement.

Modalités d'accueil en délégation ou en détachement des enseignants-chercheurs dans les Universités du Pacifique

(décret n° 84-431 du 6 juin 1984)

- **Séjour attendu de 2 ans**, renouvelable sur demande de l'enseignant-chercheur ou chercheur, après accord de l'université de rattachement ou de l'établissement public et de l'UNC
- **Indexation à 1,73** de la rémunération, des primes et indemnités¹
- **Perception d'indemnités d'éloignement** : 1 fraction de 5 mois de traitement indiciaire brut, majorée de 10% au titre du conjoint et de 5% par enfant à charge, par année de délégation (4 fractions maximum)
Conditions d'éligibilité : avoir accompli un service de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité avant le début de la délégation (décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996)
- **Perception d'Indemnités de Frais de Changement de Résidence (IFCR)** comprenant :
 - les réquisitions aériennes (billets d'avion) prises en charge à 100% pour l'enseignant-chercheur ou chercheur et les membres de sa famille (conjoint et enfants à charge)
 - un montant forfaitaire perçu dans les semaines suivant l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, versé par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en fonction de la composition familiale :

	Montant	Total perçu
Enseignant-chercheur	9 936 €	9 936 €
Conjoint	6306 €	16 242 €
Par enfant à charge	1171 €	17 413 €

Conditions d'éligibilité (décret n° 98-844 du 22 septembre 1998) : justifier d'un service d'au moins quatre années avant la délégation en Nouvelle-Calédonie / exemple de grade minimum : MCF classe normale 3^{ème} échelon avec 2 mois d'ancienneté dans l'échelon

- **Perception d'un remboursement partiel de loyer** calculé en fonction du montant de la location hors charges, de l'indice de rémunération et de la composition familiale (décret n° 82-1237 du 25 novembre 1985)
- **Octroi d'un congé administratif** de 2 mois désindexé à l'issue d'une délégation minimum de 4 ans (décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996)

¹ Sauf situations particulières prévues par la réglementation